



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe à affectation locale à Mayotte

Section : lettres modernes

Session 2023

Rapport de jury présenté par :
Mélanie Pircar, IGESR, présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

Sommaire

1- Bilan statistique du concours	02
2- Admissibilité	03
2-1 Rappel des modalités	03
2-2 La dissertation	03
2-3 L'étude didactique d'une ou plusieurs questions de langue (épreuve de didactique)	07
3- Admission	14
3-1 Rappel des modalités	14
3-2 La leçon	15
3-3 L'entretien avec le jury	28
Annexes : exemples de sujets de leçon	32

1 – Bilan statistique du CAPES externe de lettres modernes à affectation locale à Mayotte

Nombre de postes ouverts : 10

Pour l'admissibilité :

Nombre de candidats inscrits : 99

Nombre de candidats non éliminés : 32 soit 32,3% des inscrits

Nombre de candidats admissibles : 18 soit 50% des non éliminés

Moyenne épreuves admissibilité :

Epreuve 1, dissertation sur œuvre

Moyenne des candidats non éliminés : 7,81/20

Moyenne des candidats admissibles : 10 /20

Epreuve 2, didactique

Moyenne des candidats non éliminés : 7,86/20

Moyenne des candidats admissibles : 9,53 /20

Barre d'admissibilité : 7,5/20

Pour l'admission :

Nombre de candidats admissibles : 18

Nombre de candidats non éliminés : 18 soit 100% des admissibles

Nombre de candidats admis : 10 soit 55,5 % des non éliminés.

Moyenne épreuves admission :

Epreuve 1 : leçon

- Option lettres modernes (17 candidats)

Moyenne des candidats non éliminés : 9/20

Moyenne des admis : 9/20

- Option français langue seconde (1 candidat)

Moyenne des candidats non éliminés : 6/20

Moyenne des admis : sans objet

Epreuve 2 : entretien avec le jury

Moyenne des candidats non éliminés : 9,72/20

Moyenne des admis : 10,90/20

2 – L’admissibilité

2-1 Rappel des modalités

Epreuve 1 : Dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme.

Durée : 5 heures

Coefficient 1

Le programme est composé de six œuvres. Il est annuellement renouvelé et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Epreuve 2 : Étude didactique d'une ou plusieurs questions de langue

Durée : 5 heures

Coefficient 1

Un corpus de textes littéraires et de documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Ce corpus est assorti d'un sujet imposant l'étude didactique d'une ou plusieurs questions de langue de français moderne.

En prenant appui sur ce corpus dont il conduit une analyse, le candidat construit une séquence pédagogique portant sur l'étude d'une ou plusieurs questions de langue indiquées par le sujet.

2-2 La dissertation

Rapport présenté par Anouk Martaud-Robert

Afin de développer un accompagnement aux futurs candidats, nous prendrons appui sur des citations extraites de diverses copies des candidats de cette session. Ces citations seront en italique.

En tant qu'exercice académique, la dissertation littéraire répond à une méthodologie stricte. Le jury attendra une introduction, un développement en plusieurs parties articulées qui permettent à la réflexion de progresser, et une conclusion.

L'introduction permet de contextualiser le sujet et de présenter rapidement la pièce.

« Dire et seulement dire, et annoncer ma mort prochaine » déclare Louis dans le prologue de Juste la fin du monde. Il annonce d'emblée la fonction dramatique de cette pièce et l'importance de dire ce qui le tourmente.

Par une référence immédiate à la pièce, le candidat montre qu'il maîtrise son contenu et ses enjeux. Les références au quotidien des candidats comme le feuilleton « *Les feux de l'amour* » ou bien la vague référence littéraire « *L'amour est un thème que l'on trouve souvent en littérature* » sont en revanche à proscrire.

L'analyse du sujet permet d'en dégager les enjeux et d'éviter le piège d'une distorsion du propos : *« Cette situation est propre au théâtre de Lagarce où la parole tient lieu d'action. Ainsi le critique introduit par la locution « rien que » le concept et de contenu de l'œuvre de Lagarce. »*

Une annonce du plan précise guide ensuite le correcteur dans la pensée développée.

Pour répondre à ces interrogations nous verrons dans un premier temps comment se manifeste la crise personnelle de Louis. Nous aborderons ensuite la manière dont Lagarce fait apparaître une véritable crise familiale que subissent « ces hommes et ces femmes ». Pour finir, nous tenterons de dépasser la pensée de Minyana en évoquant la dimension universelle de la pièce.

Cette annonce du plan – plan qui devra être effectivement adopté dans la suite du devoir – contraint le candidat à une réflexion structurée. Le jury peut souvent constater que son absence est la marque d'une pensée confuse qui se cherche et se répète.

La réflexion littéraire attendue dans le développement se doit de dépasser l'anecdote ou la simple description. Le candidat étudiera le rythme des répliques, la prose utilisée, le rôle des reprises et des répétitions, les occurrences des personnages... et s'interrogera sur les limites du sujet : « *Bien que séduisant, le propos de Minyana ne prend pas en compte la totalité de l'œuvre.* »

Le sujet de dissertation sur une œuvre littéraire demande en outre une bonne connaissance de cette œuvre, a minima une lecture très attentive. Si quelques candidats ont pu prendre un appui très précis sur différentes citations, la mémorisation des citations n'est pas impérative. Cependant l'évocation précise d'une scène, d'une situation, d'une tension, d'un silence, l'évolution d'un personnage... sont nécessaires pour développer une réflexion littéraire de qualité. Ainsi « *L'échec de son annonce révèle l'échec de la famille* » indique une bonne compréhension de la pièce.

L'expression enfin se doit d'être précise et correcte. Le jury trouve trop souvent dans les copies un lexique familier « *stress, le pourquoi et le comment...* » ainsi que des tournures grammaticalement incorrectes. Nous attirons particulièrement votre attention sur les points suivants :

- La construction de l'interrogation indirecte. (« Louis se demande pourquoi il est venu » et non « **Louis se demande pourquoi *est-il* venu »)
- Le choix du pronom relatif.
- La nécessité d'un verbe principal dans chacune des phrases. Trop de phrases sont constituées d'une unique proposition relative.
- La construction de la négation.

Nous encourageons les candidats qui n'auraient pas été reçus à poursuivre leurs efforts. Une bonne connaissance des œuvres, une maîtrise méthodologique ainsi qu'une lecture attentive du sujet sont des gages de réussite.

Philippe Minyana écrit à propos de l'œuvre de Lagarce : « Pas d'anecdote (jamais il ne situe ni ne date), rien que le drame des hommes et des femmes qui se sont aimés, n'arrivent plus à s'aimer, à s'entendre, à se comprendre ; et ils se complaisent à dire et redire ce qui les hante. »

(Lire un classique du XXe siècle : Jean-Luc Lagarce, *Coédition Scérén-CRDP de Franche-Comté/Les Solitaires Intempestifs, 2007*)

Introduction :

- Une évocation du théâtre contemporain qui remet en cause le texte théâtral et ses personnages serait bienvenue
- Présentation de l'œuvre
- Formulation d'une problématique
- Il peut être fait référence à la parabole du fils prodigue.

Analyse du sujet :

Si un plan analytique qui suit les étapes du sujet semble le plus adapté, un plan dialectique qui montrerait comment les personnages parviennent à exprimer leur affection – en dépit de leur impossibilité à se comprendre – pourrait être accepté. L'analyse ne doit cependant pas trahir le texte ni éluder ses trois pôles majeurs :

- Les protagonistes ne parviennent pas à communiquer.
- Louis part sans avoir dit la raison de sa venue, à savoir annoncer sa mort prochaine.
- Louis est régulièrement posé comme extérieur aux scènes qui se déroulent.

La problématique pourrait être la suivante :

A quel drame singulier assiste-t-on ?

Proposition de plan (analytique) :

Le drame de l'absence et de la mort

- Pas d'ancrage spatio-temporel, la durée de l'absence de Louis n'est pas donnée « tant de temps ». Seules les conséquences de cette absence apparaissent « que la femme de mon autre fils ne connaisse pas mon fils, / cela, je ne l'aurais pas imaginé ». Ses proches ne savent rien de la vie de Louis, sa communication se réduisant à « des phrases elliptiques » au dos de cartes postales.
- Le lien familial ne peut prendre appui sur aucun moment partagé, aucune anecdote commune. La mère est réduite à rappeler les sorties dominicales en voiture lorsque les garçons étaient petits. Seule Suzanne tente d'ancrer son frère dans son quotidien en partageant avec lui les détails concrets de sa vie : rappel de l'aménagement de l'étage, ses achats d'électro-ménager et la voiture qu'elle conduit.
- Le texte théâtral ouvre sur la mort prochaine « J'allais mourir à mon tour » et se clôt sur un adieu au monde « Ce sont des oublis comme celui-là que je regretterai. » L'enjeu principal de la pièce est bien cette fatalité inéluctable à laquelle le personnage doit faire face trop jeune « trente-quatre ans ». L'annonce à ses proches de cette mort prochaine est présentée comme une quête « pour annoncer,/ dire,/ seulement dire » vers laquelle Louis tend en vain.

L'absence, la solitude et la mort empreignent l'écriture et la submerge. Les personnages ne peuvent qu'exprimer leur révolte et leur peine.

L'impuissance à communiquer

- Dès la première scène, la communication se heurte au silence de Louis et à ses réponses laconiques « Je suis très content », « Louis. / Suzanne l'a dit. Elle vient de le dire. »

Le manque de souvenirs communs rend vaine et inutile l'évocation des enfants par Catherine « Qu'est-ce que je pourrais ajouter ? ».

La mère a quant à elle accepté le silence de son fils mais tente de l'inciter à aller vers les autres membres de la famille « Ils veulent te parler. »

- Les tentatives de dialogue sont mises en échec et provoquent la colère d'Antoine « Mais merde, ce n'est pas de ça qu'elle parlait ! », des disputes avec Suzanne. La communication semble gangrénée en amont de ce jour « En général, à l'ordinaire, (...) Antoine me dit : Ta gueule Suzanne ! ». Les protagonistes se perdent et se cherchent. Dans l'intermède, Catherine et la mère appellent tour à tour les deux frères, Suzanne répond à chaque fois à leur place. Elle

tente de substituer sa parole au silence. Elle tente de la même manière de rétablir le lien avec ce frère qu'elle ne connaît pas en sollicitant Louis pour qu'il la réprimande comme Antoine, car cela reste à ses yeux une forme de communication.

- Louis ne peut dire à ses proches sa mort prochaine. Lorsqu'il essaie de dire à Catherine la raison de sa venue, celle-ci lui coupe la parole « Ne me dites rien, je vous interromps » et le renvoie vers Antoine. Celui-ci refuse l'échange avec Louis « Ne commence pas, tu vas raconter des histoires (...) et peu à peu tu vas me noyer. » Il repart sans avoir jamais pu partager son angoisse de mourir avec eux.

La progression de l'intrigue par le dialogue – qui est le propre du texte théâtral - est d'emblée mise à mal, il ne se passe rien, seules les émotions individuelles peuvent s'exprimer, dans le vide d'une absence de réception.

L'écriture souligne l'enfermement des personnages dans leur propre hantise

- Ce silence enferme les protagonistes dans le soliloque. A la scène 3, Suzanne livre ses pensées, ses émotions et ses attentes à Louis qui ne répond rien.

Dans la dernière scène, Antoine n'attend plus de réponse de Louis, il peut seulement dire – crier ? – sa souffrance. Les courtes répliques finales de Louis n'ont qu'une fonction phatique et n'ouvrent pas la discussion.

- Louis ne parle que seul. Hanté par sa mort prochaine qu'il ne parvient pas à annoncer à sa famille, il reste face à lui-même.

Ses monologues sont isolés en prologue et épilogue, ils encadrent ainsi le texte théâtral et soulignent son angoisse d'une mort prochaine et l'échec de sa démarche. L'épilogue l'éloigne, ouvre vers la mort et un ailleurs de voyage.

- Cependant la scène 10 de la première partie et la scène 3 de l'intermède ouvrent une autre perspective. La scène 10 est coupée de cette journée familiale, de la scène précédente et de celle qui suit, elle pose un théâtre intérieur « on songe à voir les autres (...) On les imagine à la parade, on les regarde, (...) On les devine par avance ». Dans l'intermède, la réalité de ce qui est montré au spectateur s'échappe « Et ensuite, dans mon rêve encore, / Toutes les pièces de la maison étaient loin les unes des autres ».

Ainsi l'ensemble des scènes jouées peuvent ne provenir que de l'imagination du personnage, sa projection de la manière dont pourrait se dérouler son retour. Ainsi la récurrence des adverbes « toujours » et « jamais » qui submergent les répliques des protagonistes pourrait révéler l'image figée qu'en a conservée Louis, justifiant alors l'absence d'interaction et de dialogue. (enjeu de la parole théâtrale)

A la hantise de la mort qui approche se superpose la hantise d'un lien familial brisé. Louis ne peut revenir vers une famille dont il sait qu'elle ne pourra jamais le comprendre et l'accueillir.

Au travers de ce théâtre intérieur, il peut les regarder vivre, évoquer les tensions mais aussi sa tendresse, les blessures, les siennes comme ceux des membres de sa famille. Il retrouve en cela la dimension cathartique du geste théâtral et la force d'affronter sa propre mort.

Les attentes du jury :

- Le sujet porte peu sur la mise en scène de la pièce. Néanmoins, les références au jeu des personnages qui soulignent leur isolement, à des éléments de mise en scène comme la lumière qui souligne leur solitude seront valorisées.
- Les références au drame et à la tragédie sont souhaitées.
- Une très bonne connaissance de l'œuvre est attendue, ainsi que des références nombreuses et très précises à défaut de citations.
- Sans attendre l'analyse d'un théâtre intérieur, on peut exiger des candidats qu'ils s'interrogent sur le statut de la parole de Louis.
- On attend des candidats une expression correcte et fluide.

2-3 Etude didactique d'une ou plusieurs questions de langue

Rapport présenté par Deborah El-Baze

L'épreuve de didactique est une épreuve difficile car elle suppose des candidats une bonne maîtrise de la grammaire, une véritable sensibilité littéraire, une bonne connaissance des programmes et des enjeux didactiques sans oublier les qualités rédactionnelles, le tout devant être mobilisé dans un temps contraint. Le jury est donc parfaitement conscient de l'exigence de cette épreuve mais il s'agit, par ce concours, de recruter de futurs enseignants de lettres qui devront posséder les compétences exposées précédemment et être à même de faire progresser leurs élèves dans le domaine de la langue et de la littérature française. C'est pourquoi le jury invite les candidats à se préparer sérieusement à cette épreuve. En effet, un nombre trop important de copie a témoigné de lacunes en matière de stylistique, dans le domaine de la langue ou concernant la connaissance des programmes. Trop de copies ne traitent qu'une partie du sujet par manque de temps ou de façon plus inquiétante par manque de connaissances. En outre, le jury souhaite attirer de nouveau l'attention des candidats sur un attendu important : une orthographe et une syntaxe correctes. Certaines copies témoignent d'une maîtrise fragile de la langue française, ce qui est rédhitoire pour devenir enseignant de lettres. Enfin, le jury souhaite féliciter les candidats qui ont su montrer leurs connaissances littéraires et didactiques mais aussi leur bonne compréhension de l'épreuve en proposant des développements structurés et en mettant en valeur leurs qualités d'analyse.

Question 1 : sémantique historique (2 points)

Cette année la question de sémantique historique portait sur les mots « enchanteresse » (texte A, ligne 12) et « extraordinaire » (texte B, ligne 11). Ces deux mots appartiennent à la même classe grammaticale puisque ce sont deux adjectifs.

Le premier mot « enchanteresse » est dérivé de « enchanter » lui-même emprunté au latin *incantare* (qui signifie chanter, prononcer des formules magiques, ensorceler) dans lequel on reconnaît le préfixe *in* et l'infinitif *cantare*. L'adjectif a été formé avec l'adjonction du suffixe –eur qui devient –eresse au féminin. Concernant le sens, cet adjectif signifie « qui a le pouvoir d'enchanter magiquement, de soumettre par des charmes » qui rappelle le sens étymologique, puis dans une acception plus négative il signifie « qui a le caractère trompeur, illusoire d'un enchantement », enfin par affaiblissement de sens il veut dire « qui captive, qui ravit le cœur, le sens, l'esprit, qui est fascinant ». Dans le texte, ce mot relève à la fois du premier et du troisième sens car Rousseau met en valeur la beauté de Mme de

Warens qui lui procure des sensations presque prodigieuses voire mystiques, qui sont à mettre en lien avec le rôle que Mme de Warens jouera dans la conversion du jeune Rousseau.

Le deuxième mot « extraordinaire » est emprunté au latin *extraordinarius*, lui-même formé sur la racine *ordo* avec le préfixe *extra-* et le suffixe *-arius*. Concernant le sens, cet adjectif signifie « qui se produit hors du cours ordinaire des choses, de manière imprévisible » mais également « qui étonne beaucoup car non habituel ». Il peut également s'appliquer à des personnes et signifier « très doué » ou « extravagant ». Enfin, un paysage qualifié d'extraordinaire pourra avoir le sens de « surnaturel, fantastique ». Dans l'extrait de Marguerite Duras, cet adjectif signifiait « inhabituel, étonnant » ce qui est confirmé par l'utilisation de l'adjectif « inattendu » dans la phrase suivante.

La connaissance précise de l'étymologie des termes proposés à l'étude ne constitue pas un attendu. En revanche, des connaissances en matière de morphologie et de sémantique sont souhaitées. Le candidat doit en outre être capable de préciser la classe grammaticale du mot concerné. Il est également attendu que le candidat définisse le sens du mot en contexte, ce qu'il peut réussir à faire même s'il n'est pas assuré de la définition précise du terme : par le jeu des inférences, et grâce à ses compétences de lecteur. La comparaison avec d'autres langues romanes est également bienvenue et témoigne d'une réflexion en matière linguistique toujours intéressante. Il est également possible de s'intéresser au registre ou à la connotation d'une occurrence. Les candidats qui ont illustré les divers sens d'un mot par une phrase d'exemple pertinente ont vu leur copie valorisée. En somme, le jury n'attend pas que les candidats aient des connaissances particulièrement approfondies en latin pour mettre le maximum des points ; en revanche, il apprécie les copies qui ont su montrer une finesse d'analyse en matière lexicologique et une certaine capacité à réfléchir sur un mot et ses usages.

Question 2 : grammaire (4 points)

La question de grammaire portait cette année sur les expansions du nom. Les expansions du nom constituent des éléments du programme du cycle 3 et du cycle 4 et cette notion ne doit pas être ignorée de candidats se présentant au concours d'enseignant de français.

En introduction, il est possible de définir l'expansion du nom comme un mot ou groupe de mots accompagnant un nom dont il dépend. L'expansion du nom appartient au groupe nominal. Dans la terminologie grammaticale accessible sur Éduscol¹ l'expansion du nom est définie ainsi :

L'expression « expansion du nom » permet de regrouper sous un même terme les fonctions épithète et complément du nom, qui jouent le même rôle par rapport au nom. Elle désigne donc une fonction.

En d'autres termes, on regroupe parmi les expansions du nom, les adjectifs épithètes, les groupes prépositionnels compléments du nom et les propositions subordonnées relatives qui ont également la fonction d'épithète. Ces éléments, cumulables, et agrégés autour du nom, constituent des *modifieurs* qui fonctionnent comme de véritables « complément » du nom, une étiquette que la terminologie traditionnelle réserve pourtant aux seuls groupes prépositionnels dépendant du nom. Les trois types d'expansions étaient présents dans les douze occurrences de l'extrait proposé :

- Deux propositions subordonnées relatives :

« qui tient tout l'immobilier populaire de la colonie » était épithète de « minorité »

¹ <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

« qui passait le Mékong ce jour-là en direction de Saigon » était épithète du pronom « celui ». Le choix d'intégrer cette occurrence pouvait être discuté, attendu qu'il s'agit à proprement parler d'une « expansion du pronom » (aussi appelée complément du pronom, selon les grammaires). Dans ces deux propositions subordonnées relatives, le pronom relatif « qui » a pour fonction sujet.

- Cinq adjectifs qualificatifs :

« jeune » épithète de « fille »

« noire » épithète de « auto »

« financière » épithète de « minorité »

« chinoise » épithète de « origine »

« populaire » épithète de « immobilier ».

Un commentaire sur le caractère qualifiant (occurrences 3 et 4) ou classifiant des adjectifs (occurrences 5 à 7) était le bienvenu et a pu être valorisé.

- Cinq groupes prépositionnels :

« du Nord » complément du nom « Chine »

« de la jeune fille » complément du nom « bagages »

« d'origine chinoise » complément du nom « minorité »

« de la colonie » complément du nom « immobilier »

« de Saigon » complément du nom « direction ».

Certains candidats, qui ont pourtant proposé une définition pertinente des expansions du nom, n'ont en revanche pas su identifier ces éléments dans le texte. Rappelons que si un apport définitionnel théorique est bienvenu, c'est surtout la capacité du candidat à repérer et analyser les composantes de la phrase qui intéresse le jury.

Le jury invite les futurs candidats à présenter leur réponse de la manière suivante : définition de la notion, relevé exhaustif des occurrences dans le texte et classement selon la classe grammaticale ou la fonction. Un classement est en effet préférable à un relevé suivant l'ordre du texte, dans la mesure où il témoigne des capacités d'analyse linguistique des candidats.

Les candidats peuvent s'appuyer sur des manipulations grammaticales telles que l'effacement, la permutation ou encore le déplacement² afin de définir les critères de reconnaissance de la notion en question.

Pour consolider leurs connaissances grammaticales, les candidats sont invités à consulter la *Terminologie grammaticale* et la *Grammaire de l'Ecole*, accessibles sur Éduscol, ou encore la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul. Le jury souhaite réaffirmer qu'une bonne connaissance grammaticale est essentielle lorsque l'on postule à un concours d'enseignant de lettres et qu'elle constitue un préalable nécessaire à toute transposition didactique.

Question 3 : étude stylistique (4 points)

Le rapport du jury 2022, dont nous conseillons la lecture, rappelle les attendus de cette épreuve :

² https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1983_num_18_1_2293

*On attend pour cet exercice un bref propos introducteur, suivi d'une exploration structurée de la piste proposée ainsi que le développement d'analyses stylistiques précises. Les candidats sont invités à porter une attention particulière aux faits de langue (énonciation, typographie, syntaxe, etc.) et aux effets de sens qu'ils produisent.*³

Le jury évalue ici la capacité du candidat à tisser des liens entre choix d'écriture précis et effets créés sur le lecteur. L'identification des choix d'écriture passe idéalement par le repérage de procédés stylistiques, même si le manque d'un terme technique n'est pas nécessairement un obstacle à l'analyse et ne sera pas pénalisé par le jury.

De nombreux candidats relèvent des citations pertinentes dans le cadre de la question posée, mais ne vont pas assez loin et n'analysent pas la citation, ils n'explicitent pas la raison pour laquelle telle citation contribue à créer tel effet.

L'un des écueils importants demeure l'inventaire de procédés, déconnecté d'une interprétation.

L'étude stylistique portait cette année sur l'extrait des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau dans lequel le jeune Rousseau se remémore sa première rencontre avec Mme de Warens qui l'aidera à se convertir au catholicisme. Cette information importante était précisée dans le paratexte et les candidats pouvaient l'exploiter dans leur commentaire. Les sensations et émotions éprouvées par le jeune Rousseau et le portrait mélioratif qu'il dresse de sa protectrice confèrent à cette dernière un statut quasiment mystique ce qui s'explique par le rôle qu'elle a joué dans sa vie. Par conséquent, l'un des premiers conseils que le jury souhaite donner aux candidats est de bien lire le paratexte qui leur fournit des indications précieuses.

Le sujet demandait d'étudier les émotions du narrateur dans le passé et le présent de l'écriture. Par conséquent, il était possible de proposer un plan en deux parties, suggéré par le sujet, mais d'autres plans étaient tout aussi pertinents, les plans apparents ou non étant acceptés. Trop de copies relèvent des citations ou des procédés mais se contentent d'en faire une liste selon le déroulé du texte et ne proposent aucune organisation. Au contraire, les copies qui ont fait l'effort de proposer un plan ont été valorisées.

La focalisation interne pouvait d'abord être étudiée puisqu'elle permettait au narrateur d'exprimer ses sentiments. L'omniprésence de la première personne, le lexique des sentiments « larmes, aime, baisers... » mais encore la variété des sentiments exprimés soit par la ponctuation « Que devins-je à cette vue ! », soit par l'hyperbole « je l'ai souvent depuis mouillé de mes larmes » permettait bien d'accéder à toutes les émotions du narrateur. C'est également la précision de la description qui témoignait de l'intensité du moment vécu ; il était alors possible de relever les compléments circonstanciels de manière ou de lieu ou même les paroles de Mme de Warens retranscrites au discours direct qui suggéraient que le narrateur revivait, au moment de l'écriture, la scène vécue dans sa jeunesse. Les temps verbaux allaient dans le même sens comme le présent de narration dans « Je cours pour la suivre... je lui parle » qui permettait de rendre plus présente et plus vivante la scène passée. Enfin, il était également possible de relever tous les procédés d'intensité comme les hyperboles « les hommages de toute la terre », les exclamations « Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place ! » ou encore les effets d'accumulation comme les accumulations d'adjectifs mélioratifs « je vois un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse » qui soulignent l'admiration de Rousseau ou encore l'accumulation de verbes « Je cours pour la suivre : je la vois, je l'atteins, je lui parle » qui

³ https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/capes_mayotte/47/7/rj-2022-capes-externe-mayotte-lettres-modernes_1428477.pdf

témoigne de son excitation et de sa joie. Ces quelques procédés en lien avec les émotions du narrateur pouvaient constituer différentes parties de l'analyse stylistique et sont autant de pistes proposées à la réflexion des candidats.

Didactique (10 points)

a. Approche de la séquence (4 points)

De nouveau, nous renvoyons pour cette partie à la lecture du rapport 2022 qui définit bien les attendus de cette épreuve :

Cette question « Approche de la séquence » vise à évaluer la capacité du candidat à inscrire les documents figurant au dossier (textes et iconographie) au sein d'une séquence d'enseignement dans le cadre d'un questionnement (collège) ou d'un objet d'étude (lycée), en visant un certain nombre d'objectifs en lien avec les programmes du niveau proposé.⁴

Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent donc bien connaître les programmes scolaires du second degré ainsi que le socle de compétences, de connaissances et de culture et doivent analyser les documents proposés afin d'en déduire des points communs mais également des nuances, ce qui leur permettra de formuler une problématique littéraire et des objectifs pédagogiques en adéquation avec le niveau de classe concerné. Le grand nombre de documents qui composaient le sujet permettait d'envisager de nombreuses activités avec les élèves. Cependant, le jury n'attend pas des candidats qu'ils proposent une succession d'activités sans ordre réfléchi ; au contraire, les candidats sont invités à faire des choix permettant de mettre en évidence leur niveau d'expertise pédagogique. Pour réussir au mieux cette épreuve, nous invitons les candidats à lire également le rapport du jury du capes externe national session 2022 dans lequel ils pourront trouver de précieux conseils méthodologiques.⁵

Les documents proposés à la réflexion des candidats étaient composés de trois textes relatant des scènes de première rencontre dont les deux premiers étaient issus de textes autobiographiques, de deux documents iconographiques représentant également une rencontre entre deux personnages, d'une carte mentale sur le lexique des émotions, de trois exercices de langue sur le même thème et d'un extrait d'écrit d'élève. Ces documents, à destination d'une classe de 3^{ème}, s'inscrivaient naturellement dans le thème « se chercher, se construire » et plus précisément dans le questionnement « se raconter, se représenter ». Plusieurs copies ont associé ces documents au questionnement « Dire l'amour » qui appartient au programme de la classe de 4^{ème} ; si, en effet, ces textes appartiennent à la thématique du sentiment amoureux, cette erreur témoigne d'une connaissance imprécise des programmes, qui n'a pas fait l'objet de sanction rédhibitoire, mais qui pourrait facilement être évitée. Les trois textes mettent en évidence la surprise éprouvée par les narrateurs ; ils partagent ainsi les émotions qu'ils semblent ressentir pour la première fois avec les lecteurs. Seul le texte de Duras ne met pas en valeur les émotions de la narratrice ; le texte semble rédigé selon une focalisation externe bien qu'il s'agisse d'un roman autobiographique. Les documents iconographiques mettent également en avant, à leur façon, la surprise ou l'admiration des personnages. C'est pourquoi on pourrait envisager un titre sous forme de question comme « Rencontrer l'autre est-ce se rencontrer soi-même ? » ou encore « Première rencontre, des émotions intenses ? ». Certains titres suggérés par les candidats comme « la première rencontre, lieu de toutes les émotions ? » étaient tout à fait pertinents, en revanche les titres trop généraux comme « La

⁴ https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_mayotte/47/7/rj-2022-capes-externe-mayotte-lettres-modernes_1428477.pdf

⁵ https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/47/1/rj-2022-capes-externe-3eme-capes-lettres_1428471.pdf

première rencontre », titre proposé dans plusieurs copies, ne permettaient pas d'associer les exercices de grammaire du corpus et ne mettaient pas en évidence de véritable problématique. Certaines copies ont certes évoqué des éléments du programme mais ont omis de proposer un titre de séquence, ce qui les a pénalisées. Le jury n'attendait pas un titre en particulier, en revanche il a apprécié les copies qui ont su justifier leur proposition à partir de la description des documents du corpus. Par conséquent, nous invitons les candidats à mieux exploiter les documents en montrant les points communs et les différences ce qui leur permettra de dégager une tension ou une problématique d'étude pertinente.

Le sujet demandait également d'identifier les objectifs pour la lecture, l'écriture et l'oral. Les candidats pouvaient se référer au socle commun de compétences, de connaissances et de culture du cycle 4 accessible sur Éduscol⁶ et s'appuyer sur une analyse fine des documents pour proposer des objectifs précis. La variété des documents (deux textes de roman, un texte de poésie, une gravure, un photogramme de film, des exercices de grammaire, une carte mentale) permettait aux candidats de réfléchir à des activités diverses et à plusieurs compétences à travailler. Par exemple, concernant la compétence « lire », plusieurs candidats ont évoqué à juste titre la lecture d'œuvres littéraires mais également d'image et ainsi l'apprentissage des outils propres à chaque support. Concernant le travail de l'oral, certaines copies, pour travailler la compétence « exploiter les ressources expressives et créatives de la parole », ont envisagé que les élèves soient capables de raconter un souvenir personnel de première rencontre, ce qui était possible, ou encore ont proposé une mise en voix du poème de Victor Hugo qui semble particulièrement judicieuse.

Le jury rappelle aux candidats qu'il n'est bien sûr pas attendu d'eux qu'ils traitent les exercices destinés aux élèves, mais que, adoptant une posture didactique critique, ils s'intéressent aux visées de ces exercices, à leur pertinence et au meilleur usage qui pourrait en être fait en classe. Le jury ne saurait qu'encourager les candidats à s'entraîner sur les sujets zéro ou les sujets de l'épreuve du CAPES (national ou affectation local, les épreuves ayant le même format)

Proposition didactique (6 points)

Pour cette dernière partie de l'épreuve, les résultats ont été très hétérogènes. En effet, si certaines copies se sont efforcées de faire des propositions didactiques justifiées en s'appuyant sur l'analyse des documents, d'autres, au contraire n'ont fait qu'un inventaire peu explicite d'activités, sans véritable logique ou visée clairement identifiée. Certaines copies n'ont même exploité qu'une partie des documents sans justifier la mise à l'écart de tel ou tel support, ce qui ne semble pas judicieux. Le jury invite donc les candidats à exploiter tous les supports et à justifier leur emploi en fonction par exemple du degré de complexité ou de maîtrise attendue de la notion en question. Il s'agissait ici d'aborder la notion d'adjectifs dont il a été finalement question dans tout le sujet. Les candidats pouvaient suivre le plan suggéré par la question pour ordonner les activités proposées, c'est-à-dire :

- D'abord des activités pour construire la notion d'adjectif
- Puis des activités pour consolider la notion d'adjectif
- Enfin des activités pour réinvestir la notion d'adjectif

Quelques copies, peu nombreuses malheureusement, ont su faire sentir la présence des élèves ou du moins leur connaissance, en évoquant les difficultés que peut poser l'adjectif à des élèves de 3^e ou encore les acquis attendus concernant cette notion qui a été abordée dans les classes précédentes.

⁶ <https://eduscol.education.fr/document/17320/download>

Pour construire la notion, le professeur pouvait demander aux élèves ce qu'ils savaient sur l'adjectif et en s'appuyant sur des manipulations telles que la substitution, la permutation ou l'effacement afin de définir les caractéristiques de l'adjectif. Le document H pouvait être utilisé à ce moment-là ; en effet, le professeur pouvait demander aux élèves de rédiger une première rencontre et à partir des écrits des élèves, il était possible de construire la leçon sur l'adjectif. Il était essentiel de rappeler que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre et qu'il peut avoir la fonction épithète ou attribut. Les exercices 1 et 3 du document F pouvaient être exploités à ce moment-là ; ils permettaient de travailler l'adjectif tant de façon purement grammaticale que de façon sémantique. Des relevés pouvaient également être faits à partir des textes de Rousseau, de Duras et d'Hugo.

Pour consolider la notion, il était possible de proposer l'exercice 2 du document F qui permettait de réutiliser les savoirs vus dans une première séance. On pouvait également exploiter la carte mentale, document G, qui permettait d'affiner le lexique en distinguant les sentiments, les émotions, les impressions, les sensations et les perceptions. A partir de là, il aurait été judicieux de demander aux élèves d'associer des adjectifs à chacun de ces catégories, ce qui leur permettrait, par la suite, d'enrichir leurs travaux d'écriture par un vocabulaire plus précis. Il était également possible de demander aux élèves d'associer des adjectifs aux personnages représentés sur la gravure du document D, Mme de Warens et le jeune Rousseau, en justifiant leur choix par la description de l'image. Ils pourraient ensuite comparer la gravure au texte et développer leurs compétences argumentatives.

Enfin, pour réinvestir la notion, de nombreuses activités étaient possibles et la variété des documents qui composaient le sujet permettaient aux candidats de faire preuve d'inventivité. Il était par exemple possible de faire écrire les élèves à partir du photogramme du film, document E, et de demander, par exemple, de rédiger la page de journal intime d'un des deux personnages racontant cette première rencontre et ce que le personnage a ressenti en veillant à utiliser des adjectifs variés.

Les propositions ci-dessus ne sont qu'une possibilité des diverses activités envisageables. Le jury souhaite sur ce point rassurer les futurs candidats : il n'y a pas un unique déroulé de séquence. Toutes les propositions didactiques, si elles sont justifiées et ordonnées de façon logique, sont acceptées par le jury.

3 – L'admission

3-1 Rappel des modalités

Épreuve à option

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes ; entretien : 20 minutes).

Coefficient 2

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes,
2. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un autre document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, ce document peut être :

- un autre texte littéraire ou une image pour le domaine lettres modernes ;
- un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.

Entretien avec le jury

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Coefficient 1

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury. Elle porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation, en particulier à Mayotte.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger et, le cas échéant, ses travaux de recherche. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de quinze minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de l'arrêté du 11 février 2021 fixant les modalités d'organisation, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

3-2 La leçon

Rapport présenté par Fabrice Carnet

Le jury tient tout d'abord à féliciter les candidats pour leur travail de préparation et leur investissement dans cette épreuve et plus particulièrement ceux qui ont manifesté une sensibilité et un rapport distancié au texte lors de l'explication de texte, qui ont su mettre en œuvre une réflexion didactique sur l'enseignement de la discipline et prendre en compte les élèves lors de la présentation de la séance d'enseignement.

Il a toutefois fait le constat que les explications de texte sont en général courtes et peu incarnées. Des candidats plaquent des notions et des connaissances peu maîtrisées sur les textes dont les enjeux sont difficilement perçus, leur dimension littéraire et leur singularité pas ou peu cernées, ce qui les a amenés à faire des contresens. La présentation de la séance d'enseignement est le plus souvent brève (moins de dix minutes) et peu articulée à l'explication de texte. Les propositions didactiques restent souvent très générales ; l'exploitation conjointe des documents dans une perspective littéraire peut manquer de corps et de pertinence.

Le jury rappelle l'importance pour les candidats de connaître l'arrêté du 11 février 2021⁷ qui définit les modalités de l'épreuve ainsi que le sujet zéro qui précise les enjeux et les attendus de la séance d'enseignement et développe un exemple d'exploitation didactique à partir d'un dossier⁸. La lecture des rapports de jury est également impérative pour qui veut se présenter au concours en connaissance de cause. Ce présent rapport est à lire et à exploiter tout comme celui de 2022 riche de conseils dont certains ne seront pas repris ici. Les candidats peuvent également consulter avec profit les rapports de jury du Capes externe national Lettres modernes, session 2023, puisque les enjeux, les attendus et les modalités de l'épreuve sont identiques.

Ce rapport remplit un double objectif : dresser le bilan de la session achevée et permettre aux candidats de comprendre l'esprit de l'épreuve et les attentes du jury. Il se propose de dresser le bilan de ce qui a été entendu dans les différentes commissions et de prodiguer aux futurs candidats les conseils nécessaires à une préparation efficace de l'oral. Il met donc en évidence les qualités des meilleures prestations et les écueils à éviter à partir des observations des membres du jury que nous

⁷ Arrêté du 11 février 2021 fixant les modalités d'organisation d'un concours externe et d'un concours interne de recrutement de professeurs certifiés en application du décret n° 2021-110 du 3 février 2021 fixant des modalités temporaires de recrutement des professeurs certifiés affectés à Mayotte.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043134127>

⁸https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/lettres/57/1/sujet0_capes_externes_lettres_modernes_lecon_lm_1414571.pdf

remercions chaleureusement pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée dans la rédaction de ce rapport.

Le temps de préparation : des relations à établir entre les deux documents, des singularités à analyser

La définition des modalités de l'épreuve

La nouvelle épreuve d'admission consiste en l'étude d'un corpus dont l'élément central est un texte littéraire assorti d'« *un autre texte littéraire, du Moyen Âge à nos jours, ou une image* ». Le libellé qui accompagne le sujet indique le texte qui fait l'objet de l'explication et précise le niveau de classe de collège ou de lycée à envisager pour l'élaboration de la séance d'enseignement. Le corpus porte sur l'enseignement du français de la sixième à la seconde.

Cette épreuve est exigeante et demande aux candidats une préparation assidue et rigoureuse pour être réussie. De solides connaissances et compétences d'ordre littéraire, culturel, linguistique, scientifique et didactique sont nécessaires pour réaliser une explication de texte rigoureuse et pertinente et pour proposer une séance d'enseignement qui rende compte à la fois d'une connaissance des programmes, d'une compréhension de leur esprit et d'une réflexion didactique.

Le temps de préparation de l'épreuve est de trois heures. Le candidat répartit comme il le souhaite son temps de préparation entre l'explication de texte et l'élaboration du projet de séance d'enseignement. L'organisation du temps est cependant essentielle si l'on veut éviter des prestations déséquilibrées qui traitent de façon superficielle l'explication de texte ou qui proposent une séance d'enseignement dénuée de cohérence.

La compréhension de ce qui a présidé à la constitution du corpus

Le jury conseille aux candidats d'observer attentivement l'ensemble du sujet avant de commencer tout travail de développement. Il convient de comprendre ce qui a présidé à la constitution du corpus, de cerner ce qui fait son intérêt et son unité, mais également **d'établir et de qualifier les relations en jeu** entre les deux documents afin de réussir leur exploitation conjointe lors de la séance d'enseignement. Différents rapports entre le texte à expliquer et le document associé peuvent être établis. En premier lieu, le document associé peut attirer l'attention sur un élément d'interprétation du texte. Ainsi, le tableau de Claude Joseph Vernet, *Une tempête avec le naufrage d'un vaisseau* proposé en document associé à l'incipit de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, met en évidence la fonction symbolique de la description très visuelle du bassin dans le roman (« *le bruit des vents* », « *le fracas des vagues qui brisent au loin sur les récifs* », les « *grands rochers escarpés* », « *les pluies* ») avec des effets d'annonce qui prendront tout leur sens à la fin du récit (l'opposition entre l'intérieur et l'extérieur du bassin, l'évocation du climat capricieux d'une île soumise parfois au déferlement des éléments, la présence de « *ruines* »). En deuxième lieu, le texte à expliquer et le document associé peuvent comporter un certain nombre de ressemblances mais également des écarts qui participent de leur spécificité et qui sont à relever. Ainsi, des similitudes peuvent être identifiées entre les extraits d'*Au Bonheur des Dames* de Zola et des *Choses* de Pérec : la dimension argumentative des deux textes qui dénoncent les dérives de la société de consommation avec l'emploi notamment d'énumérations et d'hyperboles. Cependant, le recours à des « moyens » différents pour dénoncer (l'ironie et l'isotopie de la bataille chez Zola, l'évocation du mythe de l'âge d'or chez Pérec) crée un décalage qu'il s'agit de souligner. En dernier lieu, le texte à expliquer et le document associé peuvent s'opposer dans le traitement du thème et dans les procédés employés.

Il convient de **replacer le corpus** dans le niveau de classe auquel est destinée la séance d'enseignement et de déterminer, dans le cadre des programmes, l'entrée de culture littéraire et artistique au collège ou l'objet d'étude au lycée correspondant à ce niveau de classe. Ces deux derniers éléments peuvent donner des indications de lecture, suggérer une problématique et/ ou un parcours à l'intérieur du texte à expliquer pour mieux le comprendre et pour déterminer les liens de proximité ou d'écart qui unissent les deux documents du corpus. Inscrire par exemple l'explication de texte de l'incipit de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre dans le cadre d'une séance destinée à des élèves de seconde et dans l'objet d'étude « Le roman et le récit du XVIIIe au XXIe siècle » consiste à prendre comme fil directeur de l'analyse l'émergence d'une esthétique nouvelle qui, sous l'influence de Rousseau, se dégage progressivement de la philosophie des Lumières tout en conservant ses motifs et qui interroge le rapport à la Nature, entre mère nourricière et force hostile indifférente à l'homme.

La lecture fine du texte à expliquer

Il importe que le texte à expliquer donne d'abord lieu à **une lecture spontanée et attentive** de la part du candidat. Il est inutile dans un premier temps de vouloir replacer le texte dans un mouvement littéraire ou de se précipiter sur les dictionnaires à disposition dans la salle de préparation pour prendre connaissance de la biographie de son auteur, le plus souvent succincte et peu éclairante. Le paratexte doit suffire à établir la compréhension globale du texte. Une fois cette dernière établie, il importe de mettre en œuvre **une lecture fine**, lecture « *qui engage le lecteur dans une démarche interprétative mettant en jeu culture et activité cognitive* » dépassant la simple paraphrase du texte, une lecture « *sensible à la forme, attentive au fonctionnement du texte et à sa dimension esthétique* » s'opposant à une lecture techniciste qui enlève au texte toute sa saveur, une lecture « *à régime lent* » demandant de relire et de revenir constamment au texte, une lecture dans laquelle « *le rapport au texte est distancié, ce qui n'exclut pas un investissement psychoaffectif* »⁹ capable de dépasser une lecture simplement sensible du texte, de prendre de la hauteur pour accéder à l'interprétation critique. Le jury attend donc des candidats qu'ils soient capables de réaliser une lecture littéraire qui mette en évidence les enjeux esthétiques du texte et sa singularité car c'est bien cette lecture qu'ils devront pratiquer avec leurs élèves en classe.

Nous voudrions aussi revenir rapidement sur **l'usage** que les candidats peuvent faire **du dictionnaire** lors de la préparation de l'explication de texte. Autant son recours pour analyser un texte est inutile, autant il doit permettre de dissiper les ambiguïtés ou les difficultés de vocabulaire qu'ils peuvent rencontrer. Son usage permet d'éclairer le sens des textes comme le précise le rapport de jury du Capes externe Lettres modernes à affectation locale à Mayotte, session 2022. Ainsi, la recherche du mot « *voiture* » dans la phrase extraite du roman *Au Bonheur des Dames* de Zola « *tandis que, en bas, au fond de la maison, le service du départ, en pleine activité, dégorgeait toujours les paquets dont il éclatait et qu'emportaient les voitures, dernier branle de la machine surchauffée* » aurait évité à la candidate de faire un contresens. La définition du terme « *voiture* », dans le Trésor de la Langue Française informatisé, est la suivante : « *Plateforme, caisse ouverte ou fermée montée sur roues, tirée par la force animale, qui sert à transporter des personnes, des objets* ». Zola n'évoque nullement un parking dont sortent des clientes en voiture (sens moderne du terme) après leurs achats mais des

⁹ Annie Rouxel, « Qu'entend-on par lecture littéraire ? » in *Actes de l'université d'automne - La lecture et la culture littéraires au cycle des approfondissements*, en ligne : <http://eduscol.education.fr/cid46315/qu-entend-on-parlecture-litteraire.html>

On pourra lire également A. Rouxel et G. Langlade. (dir.), *Le sujet lecteur, lecture subjective et enseignement de la littérature*, PUR, 2004.

voitures à cheval (sens vieilli du terme) qui transportent les paquets des clientes pour une livraison à domicile.

L'analyse spécifique du document associé

La nature du document associé - un texte littéraire du Moyen Âge à nos jours ou une image - détermine **un traitement spécifique** qui s'appuie sur les outils de l'analyse littéraire ou de l'analyse de l'image. Lorsque le document associé est un texte, il est nécessaire de dégager son sens, ses enjeux et ses choix d'écriture spécifiques afin de ne pas limiter son analyse à des remarques thématiques. Lorsque le document associé est une image, il convient de percevoir et de commenter une composition signifiante, des procédés esthétiques et leurs effets. Ainsi, l'analyse du tableau de Claude Joseph Vernet, *Une tempête avec le naufrage d'un vaisseau*, une huile sur toile datant de 1770, conduit à s'intéresser à la noirceur de l'arrière-plan avec la silhouette inquiétante des récifs qui s'oppose aux personnages mis en lumière au premier plan tentant d'échapper au naufrage. On peut relever la posture théâtrale de Virginie ce qui donne une dimension tragique à l'événement. Il est enfin possible d'évoquer le mouvement allemand du *Sturm und Drang* (littéralement « *tempête et passion* »), contemporain de Bernardin de Saint-Pierre qui a, lui aussi, célébré l'exacerbation des passions. Qu'il s'agisse d'un texte ou d'un document iconographique, le document associé doit faire l'objet d'une étude attentive, sans quoi la confrontation avec le texte à expliquer s'avérera impossible ou vaine.

La mise en résonance des documents

Le travail de préparation consiste donc, une fois menée l'analyse de chacun des documents, à dégager le système d'échos entre eux. Les dossiers soumis à l'analyse sont composés de sorte que les candidats ne rencontrent pas de difficultés pour établir et qualifier les rapports en jeu entre les deux documents.

L'explication linéaire et l'exploitation didactique des documents doivent **être mises en relation et former un tout cohérent** : il s'agit de s'appuyer sur l'explication du premier texte pour nourrir dans la seconde partie les enjeux de ce texte en résonance avec le document associé. Il est donc nécessaire de dégager les liens de proximité ou d'écarts entre les deux documents. De nombreux candidats se sont contentés de relever des motifs communs très généraux (par exemple, « *prendre en considération le rôle de la description entre l'incipit de Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre et le tableau de Claude Joseph Vernet Une tempête avec le naufrage d'un vaisseau* ») et souvent peu féconds (pour le même corpus, « *la description différente de la nature dans les deux documents* »), alors qu'un questionnement d'ordre littéraire, esthétique ou historique eût été plus probant. Ainsi, pour le corpus évoqué ci-dessus, la réflexion pourrait porter sur les pouvoirs de représentation propres à chacun des domaines (la littérature et la peinture) dans lesquels s'inscrivent les documents (l'extrait de roman et le tableau) et sur la manière dont Bernardin de Saint-Pierre donne à voir et à entendre la description du bassin. Tout au long de son récit, il développe des tableaux très visuels qui ont une dimension poétique.

L'explication de texte : une lecture littéraire du texte

Les attendus de l'explication de texte

L'explication de texte consiste en **une lecture linéaire universitaire** dont il s'agit de maîtriser la méthodologie. Elle se rapproche d'une lecture menée en lycée et se distingue d'une lecture analytique telle qu'elle est mise en œuvre au collège. Le jury conseille aux candidats de consacrer une vingtaine de minutes à cette partie de l'épreuve s'ils veulent présenter une analyse précise et qui rende compte avec finesse de la spécificité du texte, de son intérêt et de ses enjeux littéraires.

Il a relevé avec plaisir la qualité de certaines prestations qui ont mis en évidence de façon claire, précise et efficace le sens, les enjeux et les caractéristiques essentielles du texte à expliquer, qui ont manifesté une maîtrise des outils élémentaires et du vocabulaire de l'analyse littéraire. Ainsi, une candidate a su percevoir la question du sens que pose le poème « Mathématiques » de Jules Supervielle en relevant la présence de la métaphore « *Et le problème furieux/ Se tortille et se mord la queue.* », de questions (« *La mâchoire d'un angle s'ouvre. / Est-ce une chienne ? Est-ce une louve ?* ») qui traduisent les tentatives de jeunes visiteurs d'un musée à saisir le sens d'un tableau, leur difficulté à comprendre ce qui est exprimé dans ce dernier et le questionnement qui en découle. La candidate conclut son explication de texte sur l'idée que le poète invite le lecteur à s'interroger sur le rapport au monde qu'il éprouve par l'expérience de la lecture tout comme le fait l'artiste vis-à-vis d'un visiteur au musée.

Cependant, les commissions ont très souvent assisté à des explications qui plaquent des notions et des connaissances peu maîtrisées sur des textes dont la dimension littéraire, le sens littéral et l'interprétation ne sont pas perçus, ce qui donne lieu à une série de contresens. Ainsi, une candidate parle de « *mouvement de l'absurde* » pour le poème de Supervielle « Mathématiques » et d'« *un poète qui confond la folie et la raison, qui souffre jusqu'à se murer dans la solitude.* ». On ne peut qu'engager les candidats à faire une lecture personnelle du texte qui leur est proposé, à s'engager dans une analyse fine qui fasse vivre le texte comme dit plus haut et qui l'interroge pour en montrer les enjeux esthétiques. Rappelons enfin qu'il ne faut pas hésiter à se servir du second document comme d'une clef du texte à expliquer. Si l'explication ne doit pas en faire mention, il peut néanmoins être exploité pour approfondir l'analyse et identifier des enjeux particuliers du texte.

Le déroulement de l'explication de texte

Nous rappellerons ici les étapes incontournables de l'explication de texte dont les principes ont été largement abordés dans le rapport de jury du Capes externe Lettres modernes à affectation locale à Mayotte, session 2022, ainsi que dans ceux du Capes externe national Lettres modernes, sessions 2022 et 2023.

L'explication de texte commence par **une introduction** sobre et précise. S'il convient de **situer brièvement le texte** (genre, époque, mouvement), c'est avant tout pour commencer à en montrer la spécificité. Il faut se garder de discours trop généraux, de raccourcis fâcheux qui rattacheraient un texte à un mouvement alors que rien dans l'extrait ne le justifie comme cette candidate qui évoque « *le surréalisme* » pour le poème de Supervielle « Mathématiques » alors qu'aucun indice textuel ne permet d'inscrire le poème dans ce mouvement littéraire. On peut aussi attendre des candidats qu'ils soient capables de situer l'extrait proposé dans une œuvre en se servant de leurs connaissances sur cette dernière ou en s'aidant du paratexte généralement présent. Analyser la place que tient un extrait dans l'œuvre permet d'en déterminer les enjeux, dramatiques notamment. Ainsi, une candidate comprenant que l'extrait issu de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre est un incipit a évoqué l'horizon d'attente créé par ce dernier : l'évocation des « ruines » et la présence effacée des hommes conférant au lieu un caractère sacré, la présence du vocabulaire religieux (l'« *enceinte* » qui évoque celle d'un couvent, le « *murmure des palmistes* », personnification qui rappelle la solennité du lieu, l'évocation des « *cieux* »). Cet incipit apparaît dès lors comme un tombeau pour les personnages.

Il s'agit ensuite de proposer **un projet de lecture** clair et cohérent au moyen d'**une problématique** qui doit être précise et qui oriente l'étude qui sera faite. Les bonnes problématiques, encore trop rares, sont celles qui mettent en évidence à la fois les enjeux du texte et sa singularité. Il convient de se garder d'une problématique trop générale qui peut s'appliquer à plusieurs textes et qui ne tient pas compte de l'aspect littéraire de celui étudié. Elle ne doit pas fonctionner comme un simple titre (« *La dénonciation du matérialisme de la société* »). Elle ne doit pas pouvoir se confondre avec l'entrée de

culture littéraire et artistique mentionnée dans les programmes de collège (« *De quelle manière les écrivains dénoncent-ils les travers de la société ?* »). Il est également conseillé d'éviter les problématiques qui commencent par l'adverbe « *comment* » qui n'invitent souvent qu'à travailler sur des procédés d'écriture et non à construire une interprétation comme le rappelle le rapport de jury du Capes externe Lettres modernes à affectation locale à Mayotte, session 2022. Le candidat ne doit donc pas perdre de vue le projet de lecture initial au cours de son analyse afin de ne pas réduire la lecture à une juxtaposition de remarques, phrase après phrase. On peut citer au titre des réussites cette problématique choisie pour rendre compte de la lecture de l'extrait d'*Au Bonheur des Dames* de Zola et qui a su en dégager les enjeux esthétiques et dramatiques : « *Quel regard la littérature porte-t-elle sur la société de consommation et quels moyens Zola emploie-t-il pour faire partager son jugement au lecteur ?* ». Cette problématique met en évidence la manière sensible dont la littérature se saisit du thème des dérives de la société de consommation. La candidate se propose d'examiner l'ajustement des moyens à l'intention poursuivie : le « jugement » du lecteur, c'est-à-dire un effet de lecture.

L'introduction s'achève sur **la présentation du plan** que va suivre l'étude et qui s'appuie sur la progression du texte que nous évoquerons de manière plus détaillée dans la suite de ce rapport.

Il convient de réaliser **la lecture orale** du texte à expliquer. Comme en classe où la lecture initiale d'un texte par le professeur permet aux élèves d'entrer dans la compréhension du passage, la lecture donne à entendre les rythmes et les sonorités du texte et propose une première interprétation sensible de ses significations et effets. Il ne faut donc pas négliger cette lecture qui constitue un moment important de l'explication de texte dont on attend qu'elle soit de qualité, c'est à dire audible, fluide, mesurée et appropriée à la nature du passage. On ne lit pas un poème comme un extrait de roman ou une scène théâtrale. Une lecture qui ne tient pas compte de la métrique, des liaisons, des élisions, ou encore de la musicalité d'un texte gêne l'entrée dans l'analyse et manifeste le plus souvent une interprétation erronée du sens et des effets du texte. Ainsi, des candidats n'ont pas identifié, dans le poème « *Mathématiques* » de Jules Supervielle, la présence d'une diérèse dans l'adjectif qualificatif « *furieux* » (« *fu/ri/eux* ») alors qu'elle est indispensable au respect de l'octosyllabe qui participe de la quête du sens qui se dérobe. On peut comprendre que les candidats, pris par l'émotion, montrent quelques hésitations. Le jury attend cependant **une lecture expressive** qui prouve qu'ils ont pris la peine, pendant le temps de préparation, de procéder à voix basse à la lecture du texte et qu'ils en ont compris le sens. Une candidate a su réaliser une lecture vivante d'un extrait d'*Au Bonheur des Dames* de Zola en respectant la ponctuation et en donnant vie à l'accumulation, à la superposition d'objets, au désordre qui règne dans le magasin par le rythme adapté à la longueur des phrases. Cette lecture préparée a révélé une réelle compréhension du texte et de ses enjeux.

Le développement de l'explication de texte consiste à prendre le parti de découvrir progressivement le texte à partir de sa construction pour en dévoiler ses enjeux. Elle suit donc **le mouvement naturel** de la lecture qui progresse en même temps que l'on réfléchit et que l'on avance dans le texte, à partir de ses articulations et en s'attachant à une observation précise de celui-ci. C'est en s'appuyant sur **la composition du texte** qu'on aboutira à une lecture pertinente qui rendra compte du déploiement, du déroulement du passage. Rappelons toutefois que dégager les mouvements du texte ne consiste pas à le « découper » en suivant, par exemple, son organisation en paragraphes ou en strophes quand il s'agit de poésie. C'est en se fondant sur le fonctionnement interne du texte que se construira le projet de lecture, Ainsi une candidate a identifié une construction de l'extrait de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre fondée sur le jeu d'opposition entre deux espaces, sur la description d'un dedans et d'un dehors. Le dehors est le monde du bruit et de l'agitation alors que le dedans est au contraire le monde du silence et de la paix. Elle a mis en évidence qu'à l'intérieur du bassin central tous les signes s'inversent et que les éléments négatifs deviennent positifs : aux « *échos de la montagne* » se

substitue « l'écho », aux « vents » « le murmure des palmistes » et « au fracas des vagues qui brisent au loin sur les récifs » « la petite rivière des Lataniers ».

L'explication de texte doit avoir un **caractère démonstratif**. Il convient donc d'en montrer la **progression**. Il est évident que le candidat ne peut pas analyser chaque phrase, chaque mot dans le temps imparti. Une telle méthode le conduirait à une étude éclatée qui perdrait de vue le projet de lecture défini dans l'introduction. Il doit donc choisir les analyses les plus pertinentes qui servent ce dernier. Par ailleurs, cette lecture ne se réduit pas à une juxtaposition de remarques, phrase après phrase. Il importe d'éviter la succession de remarques disjointes qui séparent le fond et la forme ou sont plaquées sur le texte, pointillistes et éparpillées, mal reliées entre elles, pour construire un véritable travail d'interprétation dialectique, entre analyse de détail et nécessaire vision surplombante. Trop d'explications signalent ce défaut par une accumulation de « *ici on trouve... là on trouve... et là on trouve...* » qui révèle également le manque de maîtrise du vocabulaire de l'analyse littéraire. Ainsi telle candidate qui identifie le champ lexical de la bataille dans l'extrait d'*Au Bonheur des Dames* de Zola sans l'analyser et sans montrer en quoi cette figure sert le sens du texte (la dimension épique de ce grand événement qu'est la mise en vente des nouveautés d'hiver). Le jury a également souvent regretté que l'entrée dans un texte, poétique notamment, se fasse par un relevé simplement et seulement formel, que l'analyse de la versification soit restée pauvre ou qu'elle n'ait pas conduit à montrer comment elle servait le sens. Un candidat mentionne l'alternance de trois quatrains et de deux distiques dans le poème « *Mathématiques* » de Supervielle sans en dégager les effets, sans établir le lien entre l'emploi du distique et la quête du sens, la difficulté des enfants à interpréter ce qu'ils voient dans le musée, les hypothèses d'interprétation qu'ils font. Le jury attire enfin l'attention des candidats sur la mise en œuvre d'explications déséquilibrées : certains d'entre eux qui veulent trop en dire se voient contraints d'écourter la fin de leur analyse ; d'autres semblent faire délibérément l'impasse sur certains passages, souhaitant probablement contourner certaines difficultés, ce qui n'échappe pas au jury qui ne manque pas d'y revenir pendant l'entretien. Il convient donc d'équilibrer son propos, de proscrire les remarques qui conduisent à rendre le texte insignifiant ou à de fâcheuses extrapolations telle cette candidate qui croit voir dans le poème de Supervielle « *Mathématiques* » « *une scène sur des recherches scientifiques* », « *une satire d'un laboratoire qui réalise des manipulations sur des animaux* » alors que le poème évoque la question du sens et de la compréhension d'une œuvre d'art ce que la dédicace à « *Maria Blanchard* », peintre d'inspiration cubiste, laissait entendre.

L'explication de texte s'achève par une **conclusion** qui en montre l'aboutissement et qui n'est pas à négliger. Elle se doit de montrer comment l'analyse a permis de répondre à la problématique, au projet de lecture. Elle met en évidence les points saillants de l'explication, récapitule les enjeux majeurs du texte. Ainsi une candidate conclut son explication de l'extrait de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre sur l'attention du narrateur portée aux « *ruines* » et sur sa méditation mélancolique sur les années de bonheur que représente ce paradis perdu. Il s'agit de se garder de formules générales (par exemple, « *Zola met en scène le naturalisme* » dans le cadre de l'analyse d'un extrait d'*Au Bonheur des Dames*), des ouvertures en forme de questions artificielles.

Nous ne pouvons que renvoyer au tableau synthétique à tout point éclairant des attendus d'une explication de texte qui figure page 108 du rapport de jury du Capes externe national Lettres modernes, session 2022.

Des prérequis nécessaires en termes de connaissances littéraires et historiques

Il est bon de rappeler que l'analyse d'un texte, si elle peut être sensible, ne saurait ignorer la **contextualisation de l'œuvre** dans laquelle elle prend place. Un futur enseignant doit pouvoir ancrer

un texte dans son temps, dans une sensibilité et un contexte socio-historique précis qui ne sauraient pour autant se substituer à la lecture précise du passage. L'étude de l'extrait de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre nécessite de connaître le contexte littéraire de sa parution. L'œuvre paraît à un moment charnière, la fin du XVIIIe siècle, où la pensée des Lumières, sous l'influence de Rousseau, cède progressivement la place à une nouvelle sensibilité en conservant ses motifs et thèmes de réflexion (l'interrogation sur le rapport à la nature, les thèses rousseauistes sur la société et l'éducation, le souci constant d'une réflexion sur le bonheur...).

Des connaissances précises sur l'histoire littéraire sont également attendues. Les mouvements littéraires donnent souvent lieu à des simplifications qui entraînent des maladresses ou des erreurs regrettables d'approche et de lecture des textes. L'une d'elles consiste à associer un texte à un mouvement sans prudence critique. Ainsi des candidats évoquent le siècle des Lumières pour l'œuvre *Paul et Virginie* alors qu'une nouvelle esthétique émerge. D'autres mentionnent le surnaturel ou le surréalisme pour le poème « Mathématiques » de Supervielle alors que ce dernier fait de la quête de sens d'un tableau physique un tableau poétique. Nous voyons au travers de ces exemples que les candidats plaquent de pseudo-connaissances sur les textes en oubliant de les lire vraiment. Le jury suggère d'éviter les analyses qui descendent des connaissances d'un mouvement littéraire vers le texte à étudier pour privilégier une analyse spontanée de ce dernier qui fasse appel ensuite aux connaissances d'un mouvement littéraire afin de montrer comment un texte se révèle, éventuellement, comme lieu critique de ce mouvement. Les plus belles réussites des candidats viennent souvent de textes peu connus qui les incitent à une lecture plus libre et spontanée et les dissuadent de recourir à des analyses stéréotypées.

Le jury attire enfin l'attention des candidats sur la nécessité de connaître **les genres** et d'acquérir **les outils d'analyse** propres à chacun d'entre eux. Ce savoir sur les genres, indispensable aux candidats, doit être constamment réévalué à l'aune de chaque texte. **Le genre poétique** est sans doute celui que les candidats ont le plus de difficultés à appréhender. Ils semblent parfois totalement ignorer ses spécificités comme ses outils d'analyse. De nombreuses prestations se limitent à la seule question du sens qui ne peut être établi et univoque et recourent souvent aux mêmes outils d'analyse que pour le roman. Or, il est nécessaire qu'un candidat confronté à un corpus poétique aborde la prosodie (l'organisation des sonorités vocaliques et consonantiques, les rimes, les accents, la métrique, le rythme) et sa contribution au sens du texte, tienne compte de la dimension plastique et sonore du langage poétique, soit attentif aux connotations, aux images. Si **le genre narratif** est le plus familier des candidats, sa caractérisation rigoureuse varie. Une tendance fréquemment relevée consiste à faire du narrateur un double de l'auteur sans que les candidats ne s'interrogent sur les jeux polyphoniques, notamment la présence d'un discours ironique. Ainsi, la comparaison « *comme sous un vol de sauterelles dévorantes* » employée par Zola dans *Au Bonheur des Dames* a pu être interprétée comme une image méliorative du comportement des femmes dans l'extrait alors qu'elle participe de la satire de la fièvre acheteuse des clientes. Beaucoup des éléments d'analyse du récit sont en outre mal maîtrisés : la distinction histoire/récit/narration, les focalisations, les temps du récit. Il importe qu'un futur enseignant de lettres puisse s'appuyer sur ces outils non seulement pour interpréter les formes et genres narratifs mais aussi pour mener à bien la transposition didactique attendue dans la présentation de la séance d'enseignement. **L'argumentation** n'est pas un genre en tant que tel mais un creuset hybride. Le corpus composé de deux extraits de romans (*Au Bonheur des Dames* de Zola, *Les Choses* de Pérec) participait d'une argumentation indirecte qui n'a guère été identifiée par les candidats. Le propos du narrateur est porté par le mouvement et les données du récit qu'il s'agit d'analyser pour mettre en évidence l'effet de lecture, c'est-à-dire les procédés employés pour faire partager un jugement au lecteur comme c'est le cas chez Zola et Pérec. Des conseils similaires peuvent être dispensés pour **le genre théâtral**. Ce dernier repose sur les pouvoirs de la parole vivante et met

en jeu toutes les stratégies de domination, de séduction, de mensonge, de perturbation de la communication. Un jury attend donc que les candidats puissent interpréter le contenu verbal explicite mais aussi les sous-entendus et les dynamiques argumentatives. Ils sont invités à approfondir leurs connaissances du langage dramatique et des enjeux que soulève la représentation théâtrale.

La séance d'enseignement : une séance littéraire et didactique

Les enjeux de cette seconde partie de l'épreuve

L'épreuve fait appel à la **réflexion didactique** du candidat. À partir d'une analyse fine du texte à expliquer et des relations que le document associé entretient avec ce dernier, il doit d'une part montrer sa connaissance des savoirs théoriques et procéduraux, des objectifs et compétences à travailler en classe, d'autre part maîtriser les transpositions nécessaires pour faire de ces savoirs des objets d'enseignements qui mèneront aux apprentissages et pour mettre à disposition des élèves l'interprétation des documents.

Le jury a apprécié cette année que les candidats présentent dans leur grande majorité **une séance** et non une séquence même si demeure la tentation parfois grande de proposer une mini-séquence comportant trois à quatre séances. Dans le cadre du corpus réunissant Supervielle et Kandinsky, une candidate a multiplié les séances. Elle a proposé une première séance de remue-méninges sur la poésie suivie d'une première lecture du poème « Mathématiques » de Supervielle aboutissant à un dessin de ce que les élèves ont compris, une deuxième séance sur « *l'étude de fond, la compréhension du poème* », une troisième séance sur la description du tableau et les ressemblances avec le poème, une dernière séance sur l'étude des expansions du nom. Le peu de temps imparti à l'exposé n'a pu permettre de développer cette suite de séances et a contraint la candidate à esquisser de manière générale les activités sans aborder l'intérêt littéraire et artistique du corpus ni entrer dans le détail des savoirs construits et des modalités mises en œuvre pour y parvenir. D'autres candidats proposent une pseudo-séance comportant de nombreux objectifs d'apprentissage et cherchant à aborder tous les domaines d'enseignement du français (la lecture, l'écriture, l'oral, l'étude de la langue). Le jury rappelle qu'il s'agit avant tout de proposer **une séance** d'enseignement qui met en évidence les enjeux littéraires et artistiques des documents et leur cohérence, qui s'inscrit dans une dominante, qui articule un nombre raisonnable d'activités progressives permettant d'atteindre des objectifs d'ordre méthodologique, linguistique ou culturel qui ont été préalablement fixés.

Si l'arrêté du 11 février 2021 ne précise pas le temps consacré à l'exposé de l'exploitation didactique du dossier, le jury déplore que ce dernier soit très bref (de 4 à 13 minutes) avec une moyenne de 8 à 9 minutes sur un total de 20 minutes. Le rapport de jury du Capes externe national Lettres modernes, session 2022, rappelle qu'il convient de consacrer un temps équilibré à l'explication du premier texte et à l'exploitation didactique du dossier (soit 20 minutes/20 minutes, soit à la rigueur 15 minutes/ 25 minutes).

L'exploitation didactique du dossier

Il est utile de rappeler que **la séance d'enseignement s'inscrit dans une séquence** qui répond à une entrée des programmes de collège ou de lycée. Il s'agit alors de déterminer de manière pertinente cette entrée afin de rendre compte de la singularité du corpus proposé. Le corpus composé d'un extrait d'*Au Bonheur des Dames* de Zola et des *Choses* de Pérec pour une classe de seconde peut certes s'inscrire dans l'objet d'étude « Le roman et le récit du XVIIIe au XXIe siècle » mais plus sûrement dans

celui intitulé « La littérature d'idées du XIXe au XXIe siècle »¹⁰ afin de travailler en classe l'argumentation indirecte et ses procédés. Il s'agit également de convoquer pour le collège les enjeux littéraires et de formation personnelle en lien avec l'entrée de culture littéraire et artistique du niveau de classe concerné qui peuvent constituer une aide précieuse pour exploiter le corpus. Le dossier qui réunit le poème « Mathématiques » de Supervielle et le tableau *Cercles encerclés* de Kandinsky pour une classe de troisième s'inscrit dans l'entrée de culture littéraire et artistique « *Visions poétiques du monde* » qui donne les enjeux littéraires suivants : « *comprendre que la poésie joue de toutes les ressources de la langue pour célébrer et intensifier notre présence au monde, et pour en interroger le sens* »¹¹. Cette question du sens est centrale dans le texte de Supervielle et le sera au niveau de la séance et de la séquence. Une fois définis les enjeux de cette dernière, il convient de préciser et de justifier rapidement la place de la séance d'enseignement dans la séquence en présentant à grands traits la séance qui précède et celle qui suit dans le cadre d'une cohérence et d'une progressivité des apprentissages.

Il importe de trouver **un titre pertinent** et **une problématique resserrée** pour la séance qui rendent compte des enjeux littéraires et artistiques des documents et de leur spécificité. Une problématique telle que « *L'homme et son rapport à la nature* » proposée pour le dossier constitué de l'extrait de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre et du tableau *Une tempête avec le naufrage d'un vaisseau* de Claude Joseph Vernet en classe de seconde, est très vague, passe-partout et ne met pas en évidence la teneur des documents. La séance doit également s'inscrire dans **une dominante** (lecture, écriture, oral, étude de la langue) à l'objectif identifiable, définir un ou deux **objectifs spécifiques** qui articulent enjeux des documents analysés et réflexion littéraire et anthropologique que les programmes d'enseignement engagent, **quelques compétences** ciblées en lien avec les domaines du français pour un cycle donné. Le candidat doit veiller à ne pas noyer le jury dans un flot d'objectifs et de compétences du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture¹² qui pourrait faire perdre de vue la spécificité du projet de séance.

Le jury attend des candidats qu'ils mettent en œuvre **une approche littéraire** de la séance. Nombre de prestations se contentent de proposer des activités, parfois très techniques ou inadaptées à un niveau de classe (la seule recherche d'un champ lexical en seconde), qui oublient le contenu des documents et leurs enjeux, qui n'ont d'autre visée que leur réalisation. Pour le corpus constitué du poème « Mathématiques » de Supervielle et du tableau *Cercles encerclés* de Kandinsky en classe de troisième, un candidat propose la lecture du texte, la recherche des champs lexicaux du poème afin de trouver les idées et les thèmes, la description du tableau qui donne lieu à une trace écrite, l'écriture d'un poème par les élèves. Il ne présente pas le document associé (le tableau) ni ne l'analyse de manière organisée. Il ne précise pas non plus le projet de lecture qu'il met en œuvre à partir du corpus, n'évoque pas les liens qu'il tisse entre les deux documents appartenant à des champs artistiques différents, ne mentionne pas l'interprétation qui en est faite. Concernant la trace écrite, il ne donne pas les attendus des éléments de réponse. Il ne précise pas les attendus ni les critères de réussite pour la production écrite. Il eût par exemple été intéressant de mettre en perspective le titre du tableau de

¹⁰ Les programmes du lycée, définis par le BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019 et par le BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019, sont consultables aux adresses suivantes : https://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=38502 et <https://www.education.gouv.fr/cid144071/les-nouveaux-programmes-de-la-classe-terminale-des-voies-generale-et-technologique.html>

¹¹ Le Bulletin Officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015 est consacré aux programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708 ; http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

¹² Le document est consultable à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun-et-l-evaluation-des-acquis.html>

Kandinsky *Cercles encerclés* et deux vers du poème de Supervielle (« *Un grand cercle hésitant et sourd/ Son centre bat comme un tambour.* ») afin de mettre en évidence le passage du tableau physique au tableau poétique, l'expérience de recherche et de quête du sens en peinture et en poésie.

L'approche didactique (la transposition des savoirs experts en savoirs enseignés) est également attendue. De nombreux candidats se contentent d'une approche pédagogique. Il est inutile d'évoquer le remue-méninges, l'organisation des groupes de travail, la manière dont la parole est distribuée en classe. Une candidate a exposé les différentes phases d'une lecture proposée en classe du poème « *Mathématiques* » de Supervielle : lecture découverte silencieuse, lecture magistrale par le professeur, recherche du vocabulaire difficile dans le dictionnaire, réponse à des questions sur le texte, opinion des élèves sur la vision du monde dans le poème, bilan de ce qui a été vu lors de la séance. Elle présente certes plusieurs activités qui semblent progresser mais elles sont pédagogiques et n'abordent pas précisément les contenus de la séance ni les savoirs enseignés.

Il importe de proposer **des activités articulées entre elles et progressives** permettant de travailler les objectifs et les compétences fixés. Il ne s'agit donc pas de juxtaposer une série d'activités qui répondent toutes à des objectifs spécifiques telle cette proposition pour le corpus *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre et *Une tempête avec le naufrage d'un vaisseau* de Claude Joseph Vernet en classe de seconde consistant à « *réaliser une lecture comparée texte/ tableau qui aboutit à une carte mentale, faire une recherche biographique sur les auteurs, présenter oralement la lecture comparée, travailler sur la construction des phrases* ». Outre le fait que ces activités ne peuvent tenir dans la durée d'une séance d'une heure ou de deux heures, elles témoignent d'une volonté du candidat de couvrir l'ensemble des domaines du français (la lecture, l'écriture, l'oral, l'étude de la langue) dans une forme de patchwork là où le jury attend une organisation autour d'une dominante. Le choix de cette dernière n'exclut pas des modalités de travail variées. Par exemple, il est possible d'entrer dans la lecture d'un texte par un bref travail d'écriture permettant de formuler des hypothèses de lecture ou de clore une séance de lecture par une mise en voix d'un passage du texte permettant de vérifier que son sens construit tout au long de la séance est maîtrisé.

Il est donc nécessaire que **les activités** soient **cohérentes**, au service de l'analyse des documents et des savoirs à construire. Le choix d'étudier la construction de la phrase pour le corpus évoqué ci-dessus interroge. Cette proposition ne correspond pas au programme de la classe de seconde et ne sert pas la construction de l'interprétation du texte de Bernardin de Saint-Pierre. Elle n'est donc pas porteuse de sens pour les élèves. En revanche, afin de mettre en évidence l'aspect très visuel des tableaux au sein de cette œuvre, une candidate propose de travailler les propositions subordonnées relatives qui donnent à voir et à entendre. Leur étude est au service du sens du texte : la mise en évidence de deux espaces fortement opposés dans la description d'un dedans apaisé et d'un dehors agité. Les prestations les plus réussies sont celles qui articulent la notion de langue et la construction du sens du texte.

Cette remarque vaut également pour les activités d'écriture proposées en prolongement de la séance. Le jury constate trop souvent que les candidats proposent des sujets peu en lien avec le sens des documents ou peu adaptés aux enjeux de la séance ou sollicitant des compétences que cette dernière n'a pas travaillées. Une candidate a par exemple proposé d'écrire un poème en prose d'une quinzaine de lignes en classe de troisième pour le dossier qui réunit le poème de Supervielle et le tableau de Kandinsky afin d'exprimer au choix un sentiment de tristesse, de colère ou de solitude en employant le vocabulaire mathématique. Ce sujet d'écriture qui demande l'expression de sentiments et l'emploi du vocabulaire mathématique peu adapté au registre lyrique ne correspond absolument pas aux enjeux littéraires ni à la signification des documents. En revanche, une autre candidate a proposé un choix de tableaux cubistes parmi lesquels les élèves devaient choisir. Ils devaient ensuite, sous une

forme automatique, écrire les images qui leur venaient à l'esprit en l'observant, choisir celles qui avaient un motif commun puis réinvestir ces images dans un poème à la manière de Supervielle. L'activité proposée est pertinente parce qu'elle permet de réinvestir les thèmes de la quête du sens, de la difficulté à interpréter, de l'interrogation de notre présence au monde.

La séance peut être l'occasion de proposer **des ouvertures culturelles**. Tout enseignement doit éveiller la curiosité de l'élève, lui procurer une appétence intellectuelle qu'il continuera à cultiver bien après sa scolarité. Le jury apprécie donc que les candidats manifestent aussi leur curiosité d'esprit, leur ouverture culturelle en proposant des pistes s'inscrivant dans différents domaines artistiques (le cinéma, la musique, la sculpture, la photographie...) afin de donner au corpus plus d'ampleur. C'est d'ailleurs l'occasion pour le jury de mesurer leur culture. Pour une classe de seconde, dans le cadre d'un corpus qui porte sur les dérives de la société de consommation, une candidate a proposé en prolongement des extraits de Zola et de Pérec l'étude de la sculpture *Supermarket Lady* de Duane Hanson lui permettant de varier l'approche critique de la société, d'aborder l'hyperréalisme.

Les séances qui ont convaincu le jury sont donc celles qui proposent **un nombre limité d'activités**, trois environ, adaptées au niveau de classe et aux programmes, articulées entre elles et permettant aux élèves de travailler les enjeux littéraires et artistiques des documents, d'atteindre les objectifs visés. Dans le cadre du dossier qui réunit l'extrait de *Paul et Virginie* et le tableau de Claude Joseph Vernet à destination d'une classe de seconde, une candidate a choisi comme objectif principal de mettre en évidence la fonction symbolique du tableau très visuel qui ouvre le roman de Bernardin de Saint-Pierre. Lors de la séance précédente, elle a étudié le tableau de Claude Joseph Vernet et s'est intéressée au jeu des contrastes. Les élèves ont relevé la posture théâtrale de Virginie et mis en avant la dimension tragique de l'événement. La séance d'enseignement commence par une analyse de la description du bassin qui repose sur l'opposition de deux espaces, le bassin représentant un Eden contrairement à l'extérieur qui constitue une menace. Un deuxième temps de travail porte la confrontation entre le tableau et l'extrait afin de souligner le caractère hostile de la nature à l'entrée du bassin qui confirme le climat capricieux d'une île soumise parfois au déferlement des éléments. Les élèves comprennent que la tragédie finale est annoncée dans la description de cet extérieur. Un troisième temps de travail consiste à relever les indices de cette tragédie finale cette fois dans la description du bassin : l'évocation des « *ruines* » qui suggèrent un lieu chargé d'histoire, la présence effacée des hommes qui confère au lieu un caractère sacré, la présence du vocabulaire religieux. Cet incipit apparaît dès lors comme un tombeau pour l'héroïne. La candidate propose en prolongement une activité d'écriture : imaginer en une quinzaine de lignes ce qui a pu se passer entre l'incipit et le dénouement. La séance suivante commencera par la lecture de quelques textes d'élèves qui seront ensuite confrontés à l'étude du dénouement de *Paul et Virginie* dans lequel la nature devenue hostile empêche le retour de Virginie corrompue au contact de l'extérieur, ce qui signifie la fin de la communion.

La présentation de la séance d'enseignement doit se clore par **une conclusion**. Cette dernière expose en quoi les activités mises en œuvre ont permis la réalisation des objectifs, le travail des compétences choisies, la transmission de savoirs. Elle peut s'achever sur une ouverture consistant à présenter en quelques mots la séance qui suit dans le cadre d'une cohérence et d'une progressivité des apprentissages.

L'entretien : l'ouverture au dialogue et la réflexivité

L'entretien qui dure vingt minutes porte pour moitié sur la reprise de l'explication de texte, pour l'autre moitié sur la séance d'enseignement. Il constitue un moment essentiel de l'épreuve. Le jury attire l'attention des candidats sur le fait qu'il ne peut que leur être profitable puisqu'une note plancher est

attribuée à l'issue de leur exposé et qu'elle ne peut être diminuée. Ce moment est donc l'occasion pour le jury de demander au candidat de revoir certaines affirmations pour les préciser ou les rectifier.

Le jury a apprécié qu'une grande majorité des candidats se montre ouverte au dialogue, fasse preuve d'écoute et de réactivité. Cependant, certains se trouvent déstabilisés par des questions souvent très simples alors qu'il s'agit de les amener à préciser ou à prolonger leur analyse telle cette candidate qui ne parvient pas à formuler une interprétation des expressions « *une mer de pièces* », « *un fleuve débordé* », « *banquises* », « *flocons* » relevées par le jury dans l'extrait d'*Au Bonheur des Dames* de Zola.

Concernant l'explication de texte, les questions peuvent porter sur la signification d'un passage précis afin de voir si le candidat est capable d'effectuer une analyse plus approfondie que ne lui permet le temps imparti. Elles peuvent également amener le candidat à revoir sa lecture globale du texte à expliquer si le jury constate une interprétation erronée qu'il tente alors de faire rectifier. Ainsi une candidate, interrogée sur le poème « *Mathématiques* » de Supervielle, a-t-elle modifié totalement sa lecture du texte à la lumière du questionnement de la commission sur la mise en relation de la dédicace à « *Maria Blanchard* », peintre d'inspiration cubiste et le « *tableau noir* ». Elle a su corriger le contresens qui avait nui à la construction de son explication de texte. Elle a perçu que la « *salle* » était celle d'un musée, que le « *tableau* » était pictural, tableau dont les enfants cherchent à percevoir le sens. Les questions ont enfin parfois consisté à demander des précisions sur un mouvement littéraire.

Concernant la séance d'enseignement, les questions visent à faire compléter des éléments d'analyse du document associé ou issus de la confrontation entre le texte et le document associé. Elles peuvent porter sur des éléments de la séance insuffisamment développés (par exemple, une activité d'écriture, un point de langue). Elles cherchent également à revenir sur des propositions didactiques discutables. Des questions plus ouvertes peuvent sonder la culture littéraire et artistique du candidat et porter sur le choix d'autres textes littéraires ou œuvres artistiques pouvant être étudiés dans les séances qui précèdent ou suivent celle présentée.

L'entretien est donc un moment de dialogue lors duquel le candidat doit être capable d'entrer dans l'échange de manière dynamique et constructive, de faire preuve de réflexivité, de revenir sur ses propositions. Certaines prestations, au cours desquelles les candidats ont témoigné de leurs capacités d'écoute, de réactivité et de réflexion sur les textes littéraires, ont conduit le jury à relever de façon considérable la note plancher initialement proposée.

3-3 L'épreuve d'entretien

Rapport présenté par Marie-Cécile Flory

Le jury tient tout d'abord à féliciter les candidats pour leur implication dans cette épreuve, qui a pour objectif d'évaluer leur motivation et leur capacité à se projeter dans le métier d'enseignant de lettres.

Rappelons que cet entretien dure trente minutes et se déroule en deux temps : un premier pendant lequel le candidat se présente pendant environ cinq minutes, suivi d'un dialogue avec le jury qui l'interroge sur des éléments de son parcours ; puis un second, ne dépassant pas quinze minutes, pendant lequel le candidat se voit présenter deux situations que pourrait rencontrer un professeur, qui vise à révéler sa capacité à identifier les enjeux du problème et à envisager des pistes de réponse. Lors de chaque situation, après avoir écouté la réponse du candidat, le jury lui pose des questions afin de lui faire compléter ou amender sa réponse.

Les candidats de la session 2023 du CAPES à affectation locale à Mayotte ont manifesté une bonne connaissance des problématiques spécifiques à cette épreuve, néanmoins le jury tient à apporter à ceux qui s'y préparent pour les années suivantes quelques remarques et conseils à l'issue de cette session. Les éléments suivants sont ceux qui ont été retenus lors du Capes à affectation locale à Mayotte, mais il est conseillé aux candidats de les compléter avec le rapport du CAPES de lettres national.

La présentation par le candidat de son parcours et de ses expériences : 15 minutes

Les candidats doivent présenter, dans cette première partie de l'épreuve, les raisons pour lesquelles ils veulent devenir professeurs et les éléments de leur parcours qui rendent cohérent ce choix professionnel. Il s'agit ainsi de revenir sur les choix scolaires et universitaires qui permettent de justifier d'une maîtrise de la discipline, puis de présenter ses expériences personnelles ou professionnelles en lien avec l'enseignement. L'épreuve pouvant se préparer à l'avance, même si les candidats n'ont pas droit aux notes, on peut espérer qu'ils aient réfléchi à ce qu'ils vont raconter de leur cursus, et qu'ils se soient efforcés de rendre leur exposé le plus clair et le plus efficace possible. C'est ainsi qu'ils doivent s'entraîner à gérer leur temps : un exposé qui dépasse cinq minutes manque de précision et de clarté, et à l'inverse, s'il fait deux minutes, cela rend manifeste un manque de préparation, voire une inadéquation profonde entre le profil du candidat et sa future fonction.

Il est aussi nécessaire de veiller à la correction de la langue : les candidats doivent surveiller leur expression et veiller à châtier leur langage : un usage approprié des temps, une utilisation normale des prépositions, bref, une syntaxe correcte sont attendues d'un futur professeur de lettres, qui va devoir expliquer le fonctionnement grammatical de la langue aux élèves et produire des textes de qualité pour ses cours.

Pour ce qui est du contenu de la présentation, le jury invite les candidats à ne pas négliger la dimension littéraire du métier pour lequel ils postulent. Il est évident que toute expérience pédagogique mérite d'être mentionnée, mais il ne faut pas oublier que le professeur de lettres travaille sur la langue et la littérature, qu'il n'est pas un pur pédagogue. Autrement dit, si les expériences d'aide aux devoirs, de travail de groupe et autres ateliers graff sont intéressantes, il faut être capable de les articuler avec le domaine des lettres. Il est donc recommandé aux candidats de réfléchir en amont à cette question pour pouvoir partager avec le jury une certaine approche de cette discipline et qu'ils n'hésitent pas à proposer un discours personnel sur les auteurs ou les œuvres qu'ils aiment. Précisions que, même s'il est normal que les candidats, quand on leur demande quelle œuvre ils aimeraient faire connaître à leurs futurs élèves, proposent celles qui étaient à leur programme de l'année parce qu'ils les

connaissent bien, le jury apprécierait qu'ils élargissent leurs suggestions à des ouvrages autres, qui témoigneraient alors d'une connaissance plus large de la littérature française, ce qui est, somme toute, attendu d'un professeur de lettres...

Par ailleurs, il peut être profitable, pendant cette épreuve, de montrer que l'on est conscient des spécificités de l'enseignement à Mayotte. Si elles lui sont inconnues (certains postulent depuis la métropole), un candidat aura donc intérêt à prendre quelques renseignements. Par exemple, le français y est une langue seconde, les langues majoritairement parlées par les Mahorais étant le shimaoré et le kibushi. Cela a forcément une incidence sur l'organisation du cours de français, obligeant à des aménagements qui vont du choix des œuvres à faire lire aux élèves jusqu'aux adaptations nécessaires pour ceux qui maîtrisent mal la langue. Autre problématique locale dont il faut être conscient quand on se présente à ce CAPES : les difficultés économiques et sociales de l'île. Un enseignant ne peut faire travailler sans avoir une bonne connaissance de ces questions et des implications qu'elles vont avoir dans son cours, en termes de gestion de classe comme de matériel scolaire.

En fin de compte, le jury invite les candidats à préparer cette présentation de telle manière qu'elle fasse coïncider un domaine de compétence, les lettres, une expérience professionnelle (même minime) avec un lieu où les problématiques éducatives sont singulières, l'académie de Mayotte.

Pour ce qui est du dialogue avec le jury, hormis les éléments déjà évoqués, les candidats doivent s'attendre à ce qu'on les interroge sur leur connaissance des programmes de français : ceux-ci doivent être parfaitement connus, c'est même un préalable indispensable pour quelqu'un qui passe un concours le destinant à enseigner en classe de collège ou de lycée. Un candidat qui affirme, comme cela a été le cas cette année, qu'il n'y a pas de programme particulier en seconde se met immédiatement en difficulté, signifiant par là qu'il n'a pas bien préparé le concours.

Dans l'ensemble, il est attendu du candidat qu'il se montre ouvert au dialogue, et qu'il soit capable de rebondir sur les pistes que le jury lui propose, en articulant ses propositions au contexte de Mayotte.

Les mises en situation professionnelle : 15 minutes

Elles visent à proposer deux expériences fictives au candidat, l'une dans le cadre du cours de français, et l'autre dans le contexte éducatif en général puisqu'il s'agit d'une question de vie scolaire.

La plupart des candidats a été capable de donner les éléments de réponse prévus par les textes, ce qui montre qu'ils ont préparé l'épreuve. Néanmoins, le jury attire leur attention sur le fait que les situations évoquées, souvent assez précises, ne peuvent se satisfaire d'une réponse générale. Il faut surtout commencer par problématiser les enjeux que cette situation implique, et envisager différents cas de figure permettant de l'expliquer afin de trouver des éléments de réponse adaptés à chacun. Encore une fois, le contexte particulier de Mayotte invite à en tenir compte lorsqu'il s'agit d'analyser la situation qui leur est proposée. Par exemple, l'un des sujets envisageait qu'un élève, dans le cadre du cours de français, refuse de lire le texte proposé à l'étude. Le candidat doit absolument s'interroger sur les différentes raisons pour lesquelles un élève refuserait de le faire. À Mayotte, encore plus qu'en métropole, une forte proportion des élèves est allophone, et la réponse apportée par le candidat ne peut en faire l'économie, car l'on ne gère pas de la même manière un élève qui manifeste une forme de rébellion contre l'institution ou son professeur et un élève qui se sent en difficulté et a peur des quolibets parce qu'il maîtrise mal le langage. Les candidats se doivent alors d'envisager plusieurs cas afin de proposer de véritables solutions adaptées aux difficultés rencontrées par les élèves. Il leur est

donc nécessaire de se familiariser, pendant leur préparation au concours, avec les adaptations pédagogiques qui peuvent être mises en œuvre pour les élèves en difficulté, tant pour ce qui est de la lecture que de l'écriture du français.

Pour être capables de répondre de manière satisfaisante aux questions qui leur sont posées, les candidats doivent s'informer des responsabilités administratives qui seront les leurs : organiser une sortie scolaire, par exemple, requiert le consentement écrit des parents afin de protéger administrativement le professeur en cas de problème.

Envisager les solutions à apporter à la plupart des situations de vie scolaire implique aussi d'avoir une bonne connaissance des différents interlocuteurs à qui un professeur peut ou doit s'adresser. D'une part, il ne faut pas confondre le Principal ou le Proviseur d'un établissement avec le Conseiller principal d'éducation : certains candidats ne semblent pas connaître le rôle propre à chacun et considérer qu'ils sont équivalents. D'autres ont une vision que l'on pourrait qualifier de « myope » des interactions dans un établissement scolaire et n'envisagent que de s'adresser au professeur principal de la classe, pensant par exemple qu'il a la possibilité de mettre en place un conseil de discipline, alors que ce n'est pas de son ressort... Il est d'ailleurs nécessaire de connaître les attributions de cette fonction qui échoit très souvent aux enseignants dès leur première année d'exercice, afin d'être conscient des responsabilités qu'elle engage.

Les questions de harcèlement, alors même qu'elles font de nos jours l'objet d'une attention particulière, sont souvent l'occasion de propositions maladroites. Une situation proposée aux candidats évoquait, par exemple, un élève qui porterait des marques de coups et demandait de réfléchir à la manière dont l'enseignant devrait agir. L'un des candidats envisageait de traiter le sujet du harcèlement en vie de classe, solution discutable car elle aurait pour conséquence de mettre l'enfant harcelé encore plus en difficulté. La réponse, tout particulièrement dans ce type de cas, doit être très réfléchie. Tout d'abord, il faut envisager, comme cela a déjà été dit plus haut, différents cas de figure : l'enfant peut subir des violences à la maison, à l'école ou en dehors de l'école, et en fonction de chacun de ces cas, la réponse apportée sera différente. Pour ce type de situation, il est attendu que les candidats soient au courant du dispositif PHARE, qui lutte contre le harcèlement scolaire, et qui aide les professeurs à la gérer. On ne saurait trop inciter les candidats à consulter le site www.education.gouv.fr pour se renseigner sur ce sujet et prendre en compte les propositions qui y sont faites.

Quant aux situations relevant du principe de laïcité, les prestations des candidats montrent que si les textes officiels leurs sont connus, ils peinent en réalité à en maîtriser les fondements et les implications, ce qui les met en difficulté lorsqu'ils doivent justifier leurs propos. Une situation proposée lors du concours envisageait, dans le cadre du cours de français, une sortie scolaire organisée pour visiter un édifice religieux, à laquelle un élève aurait refusé de participer. Les candidats ont expliqué que la sortie ne contrevenait pas à la neutralité de l'enseignement dans la représentation des religions et qu'il y a la nécessité, pour l'élève, selon le principe de laïcité, de ne pas justifier de son appartenance à une autre religion pour refuser la sortie. Mais aucun n'a été capable de s'interroger sur la raison pour laquelle un professeur de lettres emmènerait sa classe visiter un édifice religieux. C'est alors la connaissance des programmes qui pourra donner du sens à cette démarche et donner la solution du problème. Dans le cours de français, la religion est envisagée comme un fait culturel, et à ce titre, un édifice religieux sera analysé artistiquement ou architecturalement. On voit ainsi la nécessité de contextualiser ces situations afin de pouvoir les problématiser efficacement et en faire surgir les enjeux éducatifs.

La préparation à cette épreuve demande ainsi une bonne connaissance des valeurs de la République et des exigences du service public, mais aussi une réflexion personnelle, approfondie, sur ces questions afin d'être capable, après en avoir saisi l'importance, de les mettre en œuvre dans la réalité.

ANNEXES : sujets de leçon (Epreuve orale 1)

Sujet : premier exemple

Vous proposerez une explication du premier texte figurant dans le dossier.

Puis, en prenant appui sur le document associé, vous proposerez une exploitation de l'ensemble du corpus, en classe de 3^{ème}, dans le cadre d'une séance dont vous définirez les enjeux.

Texte à expliquer : Jules SUPERVIELLE, « Mathématiques », *Gravitations*, 1925.

MATHÉMATIQUES

À Maria Blanchard¹³

Quarante enfants dans une salle,
Un tableau noir et son triangle,
Un grand cercle hésitant et sourd
Son centre bat comme un tambour.

Des lettres sans mots ni patrie
Dans une attente endolorie.

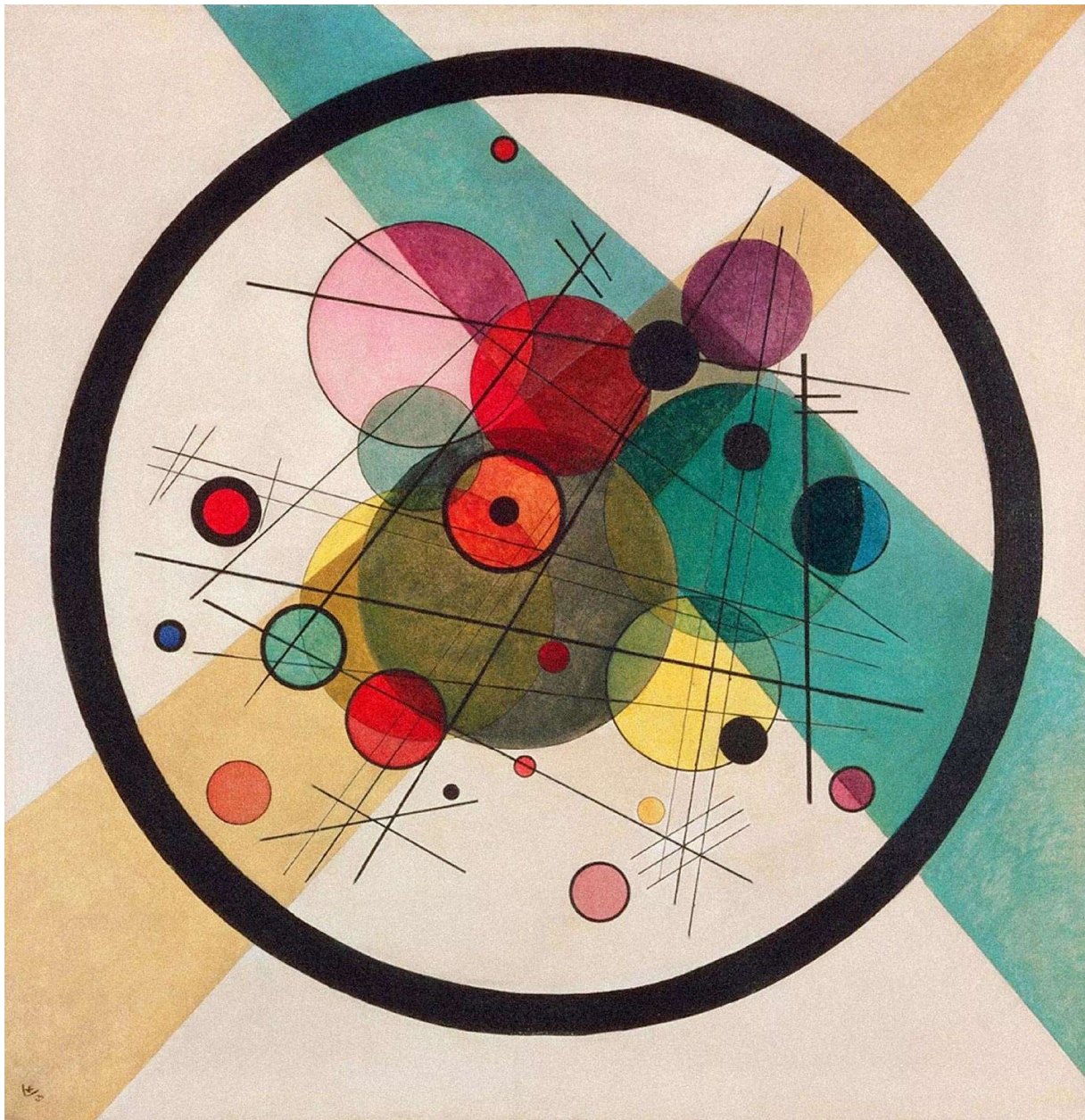
Le parapet dur d'un trapèze,
Une voix s'élève et s'apaise
Et le problème furieux
Se tortille et se mord la queue.

La mâchoire d'un angle s'ouvre.
Est-ce une chienne ? Est-ce une louve ?

Et tous les chiffres de la terre,
Tous ces insectes qui défont
Et qui refont leur fourmilière
Sous les yeux fixes des garçons.

¹³ Peintre, espagnole d'origine, d'inspiration cubiste (1881-1932).

- **Document associé :** Vassily KANDINSKY, *Cercles encerclés*, 1923. Huile sur toile ; 100 cm x 95,6 cm. Philadelphia Museum of Art.



Sujet : deuxième exemple

Vous proposerez une explication du premier texte figurant dans le dossier.

Puis, en prenant appui sur le document associé, vous proposerez une exploitation de l'ensemble du corpus, en classe de 2^{nde}, dans le cadre d'une séance dont vous définirez les enjeux.

Texte à expliquer : Jacques-Henri BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, 1788.

Le roman s'ouvre sur le moment où, visitant la montagne qui s'élève derrière le Port-Louis de l'Île-de-France (l'actuelle île Maurice), le narrateur y remarque les ruines de deux petites cabanes situées presque au milieu d'un bassin formé par de grands rochers.

À l'entrée de ce bassin, d'où l'on découvre tant d'objets, les échos de la montagne répètent sans cesse le bruit des vents qui agitent les forêts voisines, et le fracas des vagues qui brisent au loin sur les récifs ; mais au pied même des cabanes on n'entend plus aucun bruit, et on ne voit autour de soi que de grands rochers escarpés comme des murailles. Des bouquets d'arbres croissent à leurs bases, dans leurs fentes, et jusque sur leurs cimes, où s'arrêtent les nuages. Les pluies que leurs pitons attirent peignent souvent les couleurs de l'arc-en-ciel sur leurs flancs verts et bruns, et entretiennent à leurs pieds les sources dont se forme la petite rivière des Lataniers. Un grand silence règne dans leur enceinte, où tout est paisible, l'air, les eaux et la lumière. À peine l'écho y répète le murmure des palmistes qui croissent sur leurs plateaux élevés, et dont on voit les longues flèches toujours balancées par les vents. Un jour doux éclaire le fond de ce bassin, où le soleil ne luit qu'à midi ; mais dès l'aurore ses rayons en frappent le couronnement, dont les pics s'élevant au-dessus des ombres de la montagne, paraissent d'or et de pourpre sur l'azur des cieux.

J'aimais à me rendre dans ce lieu où l'on jouit à la fois d'une vue immense et d'une solitude profonde. Un jour que j'étais assis au pied de ces cabanes, et que j'en considérais les ruines, un homme déjà sur l'âge vint à passer aux environs.

Document associé : Claude Joseph VERNET, *Une tempête avec le naufrage d'un vaisseau*, 1770. Huile sur toile, 140 x 163 cm, Munich, Alte Pinakothek.

